



La fin du nom du père?.

Madame Pelissier et Monsieur Ben Jelloun attendent leur premier enfant. Quel sera son nom de famille ? À partir du 1er janvier 2005, cette question sera d'usage puisque le nouveau-né n'héritera plus obligatoirement du nom de son père. Les parents pourront lui donner au choix le nom de son père, celui de sa mère, ou accoler les deux noms dans un sens ou dans l'autre. Une fois que les parents se seront mis d'accord, ils feront une déclaration conjointe à l'officier de l'état civil. Le nom retenu pour l'aîné des enfants sera attribué à la fratrie. Ça c'est pour le cas où tout le monde est d'accord. En l'absence de déclaration ou en cas de désaccord entre les parents, l'enfant prendra le nom du père.

Cette petite révolution vient mettre fin à un usage en vigueur en France depuis plus de huit siècles. La France était l'un des derniers pays à imposer le nom du père. Depuis quelques années, le Conseil de L'Europe la pressait en effet de s'aligner sur ses voisins, sous peine d'une condamnation pour discrimination. Le respect de l'égalité stricte entre le père et la mère pour la transmission du nom aux enfants progresse. Reste à voir l'usage que chaque couple fera de cette loi.

Marie Révillion.- Les Clés.- 2004 (Milan jeunesse)

QUESTIONS : (Répondez sans reproduire les phrases du texte)

1 D'après vous est-ce que, pour l'auteur de cet article, cette nouvelle loi correspond à un vrai besoin. Justifiez votre réponse et répondez en 5 lignes maximum 2 points).

2- Résumez le texte en une cinquantaine de mots (+/-10 %)(3 points)

3- Continuez avec un mot, un groupe de mots, une phrase ou un paragraphe, les éléments soulignés. Votre choix doit être acceptable pour le texte dans son ensemble. (2 points)

- Le nom retenu pour l'aîné des enfants sera attribué à la fratrie.
- Ça c'est pour le cas où tout le monde est d'accord
- Reste à voir l'usage que chaque couple fera de cette loi.
-

4- Le sondage « Avoir 20 ans en 2005 » pose la question suivante : « Quelle personne de votre entourage admirez-vous le plus ? (Un oncle ou une tante, votre père, votre mère, vos grands-parents, un/e voisin/e, un/e ami/e....) et pourquoi ? Répondez, en une quinzaine de lignes à l'adresse suivante : [http :www.adomonde.qc.ca](http://www.adomonde.qc.ca) (Revue pour adolescents) (3 points)